



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les assemblées ordinaires du conseil d'administration de la *Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, pour l'année 2022, se tiendront à l'hôtel de ville de Lorraine situé au 33, Bd de Gaulle, Lorraine, Québec, J6Z 3W9 aux jours et heures suivants :

jeudi 20 janvier 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 17 février 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 24 mars 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 14 avril 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 5 mai 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 9 juin 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 7 juillet 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 25 août 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 22 septembre 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 20 octobre 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 17 novembre 2022 à compter de 9 h 30;
jeudi 15 décembre 2022 à compter de 9 h 30.

Veillez noter que, jusqu'à nouvel ordre, les assemblées du conseil d'administration sont tenues par visioconférence, tel qu'autorisé par arrêté ministériel.

Donné à Sainte-Thérèse, le 22 décembre 2021

Me Sandra De Cicco, avocate

Secrétaire corporative et directrice – affaires corporatives